

CONSEIL DE POLE

-----  
**RELEVÉ DE DECISION**

**de la réunion n°05 du 30 novembre 2020**

**à 8 h 30**

(validé en CP du 21 janvier 2021)

**Etaient présents :**

Monsieur Christophe ROOS (Collège A),  
Madame Dominique AURELIA-TOTO (Collège B), **(visioconférence)**  
Monsieur Serge COLOT (Collège B), **(visioconférence)**  
Madame Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN (Collège B),  
Monsieur Olivier PORTECOP (Collège BIATSS),  
Madame Aurélie NELLA (Personnalité extérieure),  
Monsieur Emmanuel THOUARD (personnalité extérieure), **(visioconférence)**

**Etaient représenté (e)s :**

Madame Raissa GABOURG (Collège Etudiants),  
Monsieur Bernard HAYOT (Personnalité extérieure),

**Etaient absents non excusé (e)s :**

Monsieur Raymond CESAIRE (Collège A),  
Madame Karine KIMBOO (Collège BIATSS),  
Monsieur Georges VIRASSAMY (Collège A),  
Monsieur Ludovic ZACHARIE (Collège étudiant)  
Monsieur Christophe GABUT (Personnalité extérieure),  
Monsieur Max MORINIERE (Personnalité extérieure),

**Doyens et Directeurs de composantes présents ou représentés :**

Madame Aurélie ROGER (Directrice FDE)  
Monsieur Bertrand TROADEC (Directeur INSPE)

**Ordre du jour**

- 1- Validation des relevés de décisions du 13 février 2019 et du 27 août 2020**
- 2- Recrutements polaires**
- 3- Campagne d'emploi 2020/2021 BIATSS et enseignants**
- 4- Prime de vie chère pour les agents contractuels en CDI votée au CA du 28/11/2018 non appliquée à ce jour**
- 5- Demande d'intégration dans le corps des ITRF pour un agent**
- 6- Conventions**
- 7- Questions diverses**

Madame la Vice-Présidente démarre le Conseil à 9h et rappelle que le Conseil était initialement prévu le 23 novembre 2020. Faute de quorum, l'ensemble des administrateurs présents ont accepté de repositionner le conseil aujourd'hui 30 novembre 2020.

Madame la Vice-Présidente cite les membres du conseil de pôle et dans le même temps fait part des modifications qu'il y a au niveau de la composition du conseil de pôle. Elle indique le départ de Madame Bertin-Elisabeth, membre du collège A, remplacé par le membre qui suivait sur la liste en la personne de Monsieur Christophe ROOS. Pour les personnalités extérieures, Monsieur Christophe GABUT a été désigné par le Conseil Municipal de la ville de Schoelcher en qualité de titulaire au sein du Conseil de Pôle et du Conseil d'Administration de l'Université des Antilles en remplacement de Madame Arlette BRAVO-PRUDENT.

Après avoir fait le point sur les administrateurs présents et les procurations, Madame la Vice-Présidente poursuit par des propos liminaires et rappelle que le Conseil de Pôle tenu ce jour, fait suite à un certain nombre de séances qui ont été reportées pour des raisons différentes.

Les membres ont été invités à un conseil de pôle le 15 octobre 2020. Le 12 octobre 2020, un courriel a été adressé aux membres du CP pour le report la séance faute de personnel d'encadrement sur le Pôle universitaire de Martinique en capacité d'instruire les dossiers. L'administration des services polaires ne dispose que de deux postes d'encadrement de catégorie A. Ces deux supports ont été pourvus par des personnels recrutés unilatéralement par le Président de l'Université des Antilles ; un premier support occupé depuis septembre 2019 par la RAF du Pôle Martinique en arrêt maladie du 24 septembre 2020 au 08 octobre 2020. Le CP était positionné le 15 octobre 2020, tenant compte de la date de retour de la RAF du Pôle Martinique. Cependant, Madame la RAF a bénéficié d'une prolongation de son arrêt maladie jusqu'au 30 octobre 2020 inclus ce qui a amené l'administration à annuler le CP qui était prévu le 15 octobre 2020. Il se trouve aujourd'hui que Madame la RAF est dans la deuxième phase de renouvellement de son arrêt maladie qui court jusqu'au 01 décembre 2020. Dans ce même courriel, Madame la Vice-Présidente du pôle exposait les informations concernant le deuxième support d'encadrement pour le Pôle Martinique qui était occupé depuis septembre 2020 par un RAF Adjoint, rattaché hiérarchiquement au Président de l'Université et à la Direction des Ressources Humaines de l'Etablissement. Sa fiche de poste et ses missions avaient été décidées par le Président de l'UA qui avait organisé une première session de formation pour cet agent à la Direction des Ressources Humaines de l'Etablissement jusqu'au 30 septembre 2020. Au moment de la prise de décision d'annulation du CP du 15 octobre 2020, l'agent n'était toujours pas sur le Pôle Martinique ; Madame la Vice-Présidente du pôle ne pouvant se substituer aux personnels d'encadrement, précisait revenir vers les membres du CP dès que la situation serait rétablie. Entre le 12 octobre et le 13 novembre 2020, Madame la Vice-Présidente du pôle a eu des correspondances avec le Président de l'Université des Antilles ; pas moins de quatre courriers adressés au Président et dans sa dernière réponse en date du 16 octobre 2020, le Président a nommé Monsieur le RAF adjoint sur le Pôle Martinique à compter du 18 novembre 2020 afin d'accompagner la Vice-Présidente sur les différents dossiers du Pôle Universitaire. Suite à cette décision du Président de l'UA, les différentes instances polaires ont pu être repositionnées, Madame la Vice-Présidente du pôle bénéficiant d'un personnel d'encadrement pour l'instruction de l'ensemble des dossiers dans un cadre sécurisé, aussi bien juridiquement que financièrement.

Madame la Vice-Présidente tenait à expliquer la situation du PUM qui amène à tenir le premier Conseil de Pôle de l'année universitaire à aujourd'hui et non pas bien en amont comme prévu initialement.

Madame la Vice-Présidente précise que cette situation entraîne des retards considérables dans le traitement de tous les dossiers concernant le Pôle Universitaire de Martinique, dans la mise en œuvre des processus de validations au niveau des instances polaires pour être remontés auprès des instances de l'Etablissement.

Madame la Vice-Présidente énonce l'ordre du jour tel qu'envoyé aux administrateurs. Il y a 7 points programmés et les questions diverses.

Madame la Vice-Présidente demande ensuite aux administrateurs d'inscrire les questions diverses. Deux questions diverses sont demandées :

Madame la Vice-Présidente : point sur les statuts des composantes du Pôle Universitaire de la Martinique.

Madame Aurélie NELLA : dispositions prises par l'Université pour l'accompagnement des étudiants durant cette période.

## 1- Validation des relevés de décisions du CP du 13 février 2019 et du 27 août 2020

En remontant dans la chaîne de validation, il a été constaté que le relevé de décisions du 13 février 2019 n'avait pas été validé faute de personnel d'encadrement à cette période. Madame la Vice-Présidente soumet à l'approbation des administrateurs le relevé de décisions du 13 février 2019.

Le relevé de décisions du 13 février 2019 est soumis au vote des administrateurs

### Approbation

Nombres de membres présents et représentés	9
Nombre de voix POUR	5
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	4
Nombre d'abstention	0

Le relevé de décision du 13 février 2019 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés. Moins 4 membres qui ne prennent pas part au vote.

Le relevé de décisions du 27 août 2020 est soumis au vote des administrateurs

### Approbation

Nombres de membres présents et représentés	9
Nombre de voix POUR	3
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	6
Nombre d'abstention	0

Le relevé de décisions du 27 août 2020 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés. Moins 6 membres qui ne prennent pas part au vote.

## 2- Recrutements polaires

Madame la Vice-Présidente présente le dossier de recrutement du RAF adjoint reçu par les membres du conseil, document intitulé « demande de publication de poste en date du 29 juin 2020 ». Elle rappelle avoir déjà eu également l'occasion d'échanger avec les administrateurs sur ce point lors du dernier conseil de pôle. Le Président de l'Université des Antilles a recruté de façon unilatérale un RAF adjoint pour le Pôle Martinique en dépit de la demande de publication par le pôle dans le cadre de la mobilité interne, sur ce support de poste et sur d'autres fonctions ; Le personnel recruté par le président de l'UA est en période de stage *des ira*. Madame la vice-présidente précise aux membres du conseil qu'ils ont le courrier qu'elle a fait au Président pour argumenter son avis défavorable (prévu dans les statuts de l'Université) concernant ce recrutement. Les motivations de cet avis défavorable se trouvent dans le courrier que les membres du conseil ont à disposition. Conformément à l'article 9 des statuts qui prévoit dans ce cas de figure la consultation préalable des représentants du personnel, le point a été positionné au CTS du 23 novembre 2020 pour avis.

Madame la Vice-Présidente explique la nécessité que les deux personnels d'encadrement dédiés à l'administration polaire aient leur résidence en Martinique, ce qui n'est actuellement pas le cas pour le RAF-adjoint.

Après échanges et discussions, Madame la Vice-Présidente soumet à l'approbation des administrateurs la demande au Président de l'Université des Antilles que le RAF-adjoint, affecté sur le Pôle Universitaire de Martinique, ait sa résidence en Martinique.

### Approbation

Nombres de membres présents et représentés	<b>7</b>
Nombre de voix POUR	<b>4</b>
Nombre de voix CONTRE	3
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La proposition que le RAF-adjoint, affecté sur le Pôle Universitaire de Martinique, ait sa résidence en Martinique est adoptée à la majorité des membres présents et représentés moins 3 voix CONTRE.

Deux membres en visioconférence signalent après le vote n'avoir pas pu s'exprimer au moment du vote du fait de problèmes de connexion. Le nombre d'administrateurs votant pris en compte est de **7** au lieu de 9.

### **3- Conventions**

Pour des contraintes de temps, le point Convention initialement prévu en point 6 passe en point 3.

La parole est donnée à Monsieur le RAF-adjoint et à Madame la gestionnaire des conventions pour la présentation du point.

Monsieur le RAF-adjoint revient sur la convention n° 1 du tableau. Le PUM a demandé à la Ville de Schœlcher une réduction des tarifs des lignes d'eau au profit des étudiants. La ville de Schœlcher demande au Pôle Martinique le retrait de cet article.

Pour compléter les propos du RAF-adjoint, la gestionnaire des conventions rappelle que lors du dernier conseil de pôle, les administrateurs avaient sollicité la possibilité de renégocier la baisse des tarifs auprès de la ville de Schœlcher qui a répondu négativement en disant que le tarif préférentiel était déjà appliqué.

Madame la gestionnaire des conventions poursuit la présentation des 18 conventions sous réserve de la validation de la DAJ et du DAF pour certaines, procédures en cours (Tableau joint).

Après échanges et discussions, les administrateurs sont invités à se prononcer sur le tableau des conventions.

### Approbation

Nombres de membres présents et représentés	<b>9</b>
Nombre de voix POUR	<b>7</b>
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	1
Nombre d'abstention	1

Le tableau des conventions est adopté à la majorité des membres présents et représentés moins 1 abstention et 1 qui ne prend part au vote.

# Tableau des conventions



## CONSEIL DE POLE - NOVEMBRE 2020

### POINT CONVENTIONS

*Point soumis pour approbation du Conseil de Pole – sous réserve validation DAF et DAF*

Date du conventionnement	Opération Concernée	Objet de la convention	Co signataire & partenaires	Durée de la Convention	Engagement financier UA Pôle Martinique	Montant dépenses	Montant recettes	Validation DAF	Validation DAF	Observations	
1	2020	Mise à disposition de locaux	Mise à disposition de l'annexe associative au profit des associations de la Ville de Schoelcher	UA-Pôle 972/Ville de Schoelcher	du 01/10/2020 au 30/09/2021	NEANT	NEANT	NEANT		Sous réserve de validation DAF	
2	2020	Mise à disposition de locaux	Mise à disposition de l'annexe associative au profit du collège Vincent Placoly	UA-Pôle 972/CTM/Cig Vincent Placoly	Année universitaire 2020/2021	NON	NEANT	NEANT	23/10/2020	périmètre polaire	
3	2020	Mise à disposition de locaux	Mise à disposition de l'annexe associative au profit l'association ECRITURIENS & CO	UA-Pôle 972/Association ECRITURIENS & CO	Année universitaire 2020/2021	NON	NEANT	NEANT	23/10/2020	périmètre polaire	
4	2020	Mise à disposition de locaux	La Commission Culturelle du Pôle a fait appel à la Compagnie TRACK pour animer l'atelier SLAM; Le Pôle Universitaire de Martinique met à disposition de la Compagnie TRACK,	UA-Pôle 972/Compagnie TRACK	à compter de la signature jusqu'au 31/07/2021	NON	NEANT	NEANT		Sous réserve de validation DAF	
5	2020	Mise à disposition de locaux	La Commission Culturelle du Pôle a fait appel à la Conjugaison des Sens pour animer l'atelier Art et Bien être. Le Pôle Universitaire de Martinique met à disposition de la Conjugaison des Sens, l'annexe associative	UA-Pôle 972/La conjugaison des sens	à compter de la signature jusqu'au 31/07/2021	NON	NEANT	NEANT		Sous réserve de validation DAF	
6	2020	Mise à disposition de locaux	La Commission Culturelle du Pôle a fait appel à M. ELJEN Cedric, artiste dessinateur pour animer l'atelier MANGA; Le Pôle Universitaire de Martinique met à disposition de M. ELJEN, l'annexe associative	UA-Pôle 972/M. ELJEN	à compter de la signature jusqu'au 31/07/2021	NON	NEANT	NEANT		Sous réserve de validation DAF	
7	2020	Mise à disposition de locaux	Le BAIP a sollicité COM COACHING BY MEL pour animer un atelier autour de l'improvisation théâtrale. Le Pôle Universitaire de Martinique Met à disposition de COM COACHING BY MEL, l'annexe associative.	UA-Pôle 972/COM COACHING BY MEL	A compter de la signature jusqu'au 31/07/2021	NON	NEANT	NEANT	23/10/2020	périmètre polaire	
8	2020	Prestation coaching "Théâtre d'improvisation"	COM COACHING BY MEL animera un atelier autour de l'improvisation théâtrale à l'attention des étudiants	UA-Pôle 972/COM COACHING BY MEL	du 01/10/2020 au 31/07/2021	OUI	30h x 90,00 € HT (2700,00 € HT)	NEANT	08/10/2020	23/10/2020	périmètre polaire
9	2020	Accompagnement et conseil de la Chargée de communication du Pôle	Convention de prestation pour accompagner et conseiller la Chargée de Communication du Pôle 972	UA / Agence ISYA	Du 01/09/2020 au 31/07/2021	OUI	23 870,00 €	NEANT	31/08/2020	05/10/2020	périmètre établissement
10	2020	Prestation Enseignement Complémentaire organisé par le BAIP	Le BAIP a sollicité l'organisme MARTINIQUE TECH pour assurer 2 heures d'enseignement du module "le digital dans le monde de l'entreprise" destinés aux étudiants de 3ème année de licence inscrits à l'EC "Entrepreneuriat"	UA-Pôle 972/MARTINIQUETECH	du 01/09/2020 au 31/07/2021	OUI	180,00 € (2 heures x 90 € TTC)	NEANT	En cours de validation	12/11/2020	Sous réserve de validation DAF
11	2020	Prestation Enseignement Complémentaire organisé par le BAIP	Le BAIP a sollicité l'organisme POTENTIEL PLUS afin d'assurer entre 3 et 6 heures d'enseignement du module "sensibilisation à l'entrepreneuriat" destinées aux étudiants de 3ème année de licence	UA-Pôle 972/POTENTIEL PLUS	Du 01/09/2020 au 31/07/2021	OUI	360,00 € (4 heures x 90,00 € TTC)	NEANT	En cours de validation	12/11/2020	Sous réserve de validation DAF
12	2020	Avenant convention Lycée de Bellevue /INSPE	Avenant pour le renouvellement en 2020/2021 de la convention avec la CTM/Lycée de Bellevue pour la restauration des personnels et étudiants de l'INSPE	UA-Pôle 972/CTM-Lycée de Bellevue/INSPE	Année universitaire 2020/2021 (durée du 01 septembre 2020 au 30 juin 2021)	NON	NEANT	NEANT			Sous réserve de validation DAF
13	2020	Partenariat 2020 entre l'INSPE 972 et la GMF	Participation de la GMF aux manifestations de l'INSPE, inscription du LOGO sur les programmes, affiches, invitations, agenda de l'INSPE et mise à disposition d'un espace publicitaire à la GMF sur le site Internet de l'INSPE	UA- Pôle 972/INSPE/GMF	du 01/08/2020 au 31/12/2020	OUI	NEANT	1000,00 €			Sous réserve de validation DAF
14	2020	Prestation 2021	Le BAIP a fait appel à l'organisme Potentiel Plus afin d'animer le Club Art Oratoire et de Leader cheap permettant aux étudiants d'avoir les outils de communication officielle	UA-Pôle 972/POTENTIEL PLUS	du 01/01/2021 au 31/12/2021	OUI	36H x 70,00 € HT (2520,00 € HT)	NEANT			Sous réserve de validation DAF et DAF
15	2020	Prestation 2021	POTENTIEL PLUS afin d'animer des séances de coaching collectives autour de la communication officielle	UA / POTENTIEL PLUS	du 01/01/2021 au 31/12/2021	OUI	100 H x 70,00 € HT (7000,00 € HT)	NEANT			Sous réserve de validation DAF et DAF
16	2020	Prestation d'accompagnement	fait appel à l'organisme VIGIE CONSULTANTS pour l'accompagné dans la mise en œuvre partenariale de projets structurant.	UA-Pôle 972/VIGIE CONSULTANTS	20 jours - du 23 novembre 2020 au 31 décembre 2020	OUI	4 160,00 €	NEANT			Sous réserve de validation DAF DAF
17	2020	Convention attributive de subvention	Convention attributive pour l'année 2020, une subvention au Pôle 972 pour la réalisation des activités culturelles et sportives	UA- DAC	année civile 2020	OUI	NEANT	56 567 €	OUI	OUI	REGULARISATION : convention signée par le Président
18	2020	Subvention DAC 2020	Avenant modifiant la convention initiale pour prolonger l'utilisation des crédits accordés pour 2020 en 2021.	UA- DAC	année civile 2021	NON	NEANT	NEANT	20/11/2020	20/11/2020	Périmètre de signature établissement

Monsieur le RAF-adjoint revient vers les administrateurs présents pour le retrait de l'article 3 de la convention n° 1 présentée dans le tableau avec la ville de Schœlcher. Le tarif initial était de 30 € pour un tarif préférentiel de 25 € par ligne d'eau et par heure.

Les administrateurs sont invités à se prononcer sur le retrait de l'article 3 de la convention de mise à disposition de l'annexe associative avec la Ville de Schœlcher.

#### **Approbation**

Nombres de membres présents et représentés	9
Nombre de voix POUR	9
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La décision est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

#### **4- Campagne d'emploi 2020/2021 BIATSS et Enseignants**

Madame la Vice-Présidente invite Monsieur le RAF-adjoint et Madame la Chargée des Ressources Humaines à présenter les différents tableaux relatifs à la campagne d'emploi 2020/2021.

Madame la Vice-Présidente rappelle que les campagnes d'emplois 2020/2021 sont présentées aujourd'hui pour les raisons évoquées préalablement. Les conseils qui étaient programmés initialement n'ont pas pu se tenir. Les campagnes d'emplois 2020/2021 ont été présentées au CTS du 23 novembre 2020, le Conseil de Pôle programmé le 23 novembre dans l'après-midi n'a pas pu se tenir. Les instances Etablissement (CCP-ANT et CT) ont eu lieu. Le conseil de pôle se positionne aujourd'hui à posteriori. Les campagnes ont été cependant transmises le 23 novembre aux Services Centraux avec la mention « sous réserve de validation au Conseil de Pôle ». Ce sont ces mêmes campagnes qui sont programmées au Conseil d'Administration du lendemain.

- Présentation de la Publication d'emplois ITRF/AENES Vacants

Madame la Vice-Présidente propose un vote par tableau.

Après échanges et discussions, les administrateurs sont invités à se prononcer sur l'ensemble des postes présentés au tableau.

Un membre en visioconférence est hors connexion, le nombre d'administrateurs votant passe à 8 au lieu de 9.

#### **Approbation**

Nombres de membres présents et représentés	8
Nombre de voix POUR	8
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La campagne de publication d'emplois ITRF/AENES est votée à l'unanimité des présents et représentés.

**CAMPAGNE EMPLOIS 2020  
PUBLICATION EMPLOIS ITRF / AENES VACANTS**

N°	CAT	N° Emploi	Corps	BAP	N° et Intitulé Emploi type	Nature Concours	Composante / Service	Motif de la vacance du poste	Observations	Avis du conseil de composante	Avis du CTS du 23/11/2020	Avis du conseil de pôle du 30/11/2020
1	C	18506R	AENES	J	J5X41-Adjoint en gestion administrative	EXTERNE	FDE	retraite du titulaire au 01/09/20	Demande de transformation du poste AENES en ITRF	FAVORABLE le 29/10/2020	Favorable	Favorable
2	C	40841 T	ADJAENES		AGE01- Secrétaire	EXTERNE	INSPE 972	Mutation du titulaire le 01/09/2020		FAVORABLE le 05/10/2020	Favorable	Favorable
3	C	18507 S	AENES	C	Adjoint administratif Agent d'accueil	INTERNE	Pôle 972	mutation agent depuis le 01/09/2019	Demande de transformation du poste AENES en ITRF	Avis Favorable VP Pôle	Favorable	Favorable
4	C	26114 K	ATRF	G	G5B45 - Opérateur Logistique et maintenance	INTERNE	Pôle 972	retraite du titulaire au 01/11/20		Avis Favorable VP Pôle	Favorable	Favorable
5	B	55056 U	ITRF	J	J4C042 -Technicienne en gestion administrative	INTERNE	INSPE 972	Retraite du Titulaire le 01/09/2020		FAVORABLE le 05/10/2020	Favorable	Favorable
6	B	22274 L	ITRF	J	J4E44- Gestionnaire financier-e et comptable	EXTERNE	DSI	Mutation du titulaire 01/09/2019		sous réserve de validation du conseil de composante	Favorable	Favorable

- Renouvellement/recrutement des ANT

Le tableau est soumis au vote des administrateurs présents et représentés.

**Approbation**

Nombres de membres présents et représentés	<b>9</b>
Nombre de voix POUR	<b>9</b>
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La campagne renouvellement/recrutement des ANT est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

**TABLEAU RECAPITULATIF RENOUELEMENT/ RECRUTEMENT ANNEE 2020-2021**

RENOUELEMENT PUR 972																				
N°	CAT	composante	FONCTION	Date d'entrée UA	Date ancienneté	Total jours	Anc. en année	Anc. en mois	Anc. en jours	contrat en cours			demande de renouvellement			SUPPORT /SOURCE DE FINANCEMENT	Observations	Avis du conseil de composante	Avis CTS du 23/11/2020	Avis Conseil de pôle du 30/11/2020
										DU	AU	Article juridique	DU	AU	Article juridique					
1	c	PUR 972	opérateur logistique et maintenance	15/10/2019	15/10/2019	444	1	2	17	15/10/2019	31/12/2020	6 sexes	01/01/2021	31/08/2021	6 quiniques	Support 26114 K	soutenable retraite titulaire le 01/11/2020 poste proposé au concours pour l'année 2021	Avis Favorable VP Pôle	Favorable	Favorable
2	c	PUR 972	Gestionnaire vie culturelle	01/02/2020	01/02/2020	335	0	11	0	01/12/2019	31/12/2020	6 sexes	01/01/2021	31/07/2021	6 sexes	Ressources Propres	soutenable financière du renouvellement vérifiée le 20-11-2020	Avis Favorable VP Pôle	Favorable	Favorable
3	C	PUR 972	Assistante BVE	20/09/2020	20/09/2020	103	0	3	11	20/09/2020	31/12/2020	6 sexes	01/01/2021	31/07/2021	6 sexes	Ressources Propres	soutenable financière du renouvellement vérifiée le 20-11-2020	Avis Favorable VP Pôle	Favorable	Favorable
4	C	PUR 972	opérateur logistique MAD de l'INSPE	08/11/2018	01/09/2020	122	0	4	0	01/09/2020	31/12/2020	6 sexes	01/01/2021	31/07/2021	6 sexes	Ressources Propres	soutenable financière du renouvellement vérifiée le 20-11-2020	Avis Favorable VP Pôle	Favorable	Favorable
RENOUELEMENT FDE																				
5	C	FDE	Adjoint administratif-enseignement	01/09/2020	01/09/2020	122	0	4	0	01/09/2020	31/12/2020	6 quiniques	01/01/2021	31/08/2021	6 quiniques	support N° 18506	retraite du titulaire au 01/09/2020 poste proposé au concours pour l'année 2021	FAVORABLE le 29/10/2020	Favorable	Favorable
RENOUELEMENT IUT																				
6	C	IUT	Gestionnaire de Scolarité	21/05/2014	28/05/2018	949	2	7	5	01/01/2020	31/12/2020	6 sexes	01/01/2021	31/12/2021	6 sexes	Ressources Propres	Ressources Propres	FAVORABLE le 05/11/2020	Favorable	Favorable
7	C	IUT	Gestionnaire de Scolarité et Administrative	01/09/2020	01/09/2020	122	0	4	0	01/09/2020	31/12/2020	6 sexes	01/01/2021	31/12/2021	6 sexes	Ressources Propres	Ressources Propres	FAVORABLE le 05/11/2020	Favorable	Favorable
8	B	IUT	Technicienne en formation et insertion professionnelle	01/10/2020	01/10/2020	92	0	3	0	01/10/2020	31/12/2020	6 sexes	01/01/2021	31/12/2021	6 sexes	Ressources Propres	Ressources Propres	FAVORABLE le 05/11/2020	Favorable	Favorable
NOUVEAUX RECRUTEMENTS DSI																				
9	C	DSI	Assistante Administrative	01/02/2014	dernier contrat du 01/09/2018 au 31/12/2018						01/01/2021	31/08/2021	6 sexes	demande de SCSF disponible	sous réserve de validation du conseil de composante	Favorable	Favorable			
10	C	DSI	Gestionnaire de Scolarité	01/03/2016	dernier contrat du 01/01/2020 au 31/03/2020						01/01/2021	31/08/2021	6 sexes	demande de SCSF disponible	sous réserve de validation du conseil de composante	Favorable	Favorable			
11	B	DSI	Technicienne de laboratoire										01/01/2021	31/08/2021	6 sexes	SCSF N°35 support vacant - agent contractuel en CDI Lauréat concours le 01/10/2020	- Demande déjà envoyée courant octobre restée sans réponse	sous réserve de validation du conseil de composante	Favorable	Favorable

**TABLEAU RECAPITULATIF RENOUELEMENT/ RECRUTEMENT ANNEE 2020-2021**

NOUVEAUX RECRUTEMENTS PUR 972																				
N°	CAT	composante	FONCTION	Date d'entrée UA	Date ancienneté	Total jours	Anc. en année	Anc. en mois	Anc. en jours	contrat en cours			demande de renouvellement			SUPPORT /SOURCE DE FINANCEMENT	Observations	Avis du conseil de composante	Avis CTS	Avis Conseil de pôle
										DU	AU	Article juridique	DU	AU	Article juridique					
12	C	PUR 972	Agent d'accueil administratif	22/11/2017	dernier contrat du 15/11/2019 AU 31/08/2020						01/01/2021	31/08/2021	6 quiniques	Support vacant N°18507 S	mutation de l'agent vers une autre composante le 01/01/2020 poste demandé au concours pour l'année 2021	Avis Favorable VP Pôle	Favorable	Favorable		
13	B	PUR 972	Gestionnaire administratif de la cellule CAP										01/01/2021	31/06/2021	6 sexes	Ressources Propres	soutenable financière du renouvellement vérifiée le 20-11-2020	Avis Favorable VP Pôle	Favorable	Favorable
14	B	PUR 972	Assistante des affaires institutionnelles										01/01/2021	31/06/2021	6 sexes	Ressources Propres	Ressources Propres soutenable financière du renouvellement vérifiée le 20-11-2020	Avis Favorable VP Pôle	Favorable	Favorable
NOUVEAUX RECRUTEMENTS ISH																				
15	B	ISH	Technicienne en gestion administrative	01/03/2017	dernier contrat du 01/01/2020 AU 31/07/2020						01/01/2021	31/08/2021	6 quiniques	Support vacant N°07260S-	retraite du titulaire le 01/09/2018 N°07260S Agent mis à disposition de la cellule innovation pédagogique dans le cadre du fonctionnement de la plate forme e-coursus	Avis Favorable conseil de composante le 09/10/2020	Favorable	Favorable		
16	A	ISH	Chargée de Projet										01/01/2021	31/08/2021	6 quiniques	Support vacant N°72318G	Titulaire en disponibilité pour 3 ans. Agent recruté pour répondre aux besoins urgents de la formation continue (DAEU A et B, DU) et pour la recherche de projets. Cet agent sera également chargé de la mise en place de l'Institut d'urbanisme de l'URF	Avis Favorable de composante le 09/10/2020	Favorable	Favorable



- Créations d'emplois ITRF/AENES vacants

Le tableau est soumis à l'approbation des administrateurs présents et représentés.

Deux membres en visioconférence sont hors connexion, le nombre d'administrateurs votant passe à **7** au lieu de 9.

### Approbation

Nombres de membres présents et représentés	<b>7</b>
Nombre de voix POUR	<b>7</b>
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La campagne de créations d'emplois ITRF/AENES est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

		CAMPAGNE EMPLOIS 2020 CREATIONS D'EMPLOIS ITRF / AENES VACANTS									
		N°	CAT	N° Ordre de création	Corps	BAP	N° et Intitulé Emploi type	Nature Concours	Composante / Service	Motif de la création	Avis du Conseil de composante
1	C	1	ATRF	G	G5B45 - Opérateur Logistique	EXTERNE	INSPE 972	Disfonctionnement à l'accueil de l'INSPE depuis la rentrée 2019 suite au redéploiement du poste 50368 Y vers le Pôle Martinique Conseil de Pôle du 09/01/2019	FAVORABLE le 05/10/2020	Favorable	Favorable
2	B	1	ITRF	J	J4C042 Technicienne en gestion administrative	INTERNE	IUT 972	Composante en sous effectif au niveau du personnel administratif. Pas de création de poste ayant accompagné la création des IUT de l'UA- Elargissement de l'offre de formation sans postes supplémentaires.	FAVORABLE le 05/11/2020	Favorable	Favorable
3	C	1	ATRF	J	J5X41- Adjoint -te en gestion administrative	INTERNE	IUT 972	Composante en sous effectif au niveau du personnel administratif. Pas de création de poste ayant accompagné la création des IUT de l'UA- Elargissement de l'offre de formation sans postes supplémentaires	FAVORABLE le 05/11/2020	Favorable	Favorable
4	A	1	IGE	J	J2C46-Pilotage de projets structurants	INTERNE	PUR 972	Développer les grands projets Développer les relations partenariales dans le territoire, la caraïbe et en Europe Développer la recherche de ressources financières	Avis VP pôle Favorable	Favorable	Favorable
5	B	1	TECH	J	J4C42 - Technicienne en gestion administrative affaires institutionnelles et juridiques	INTERNE	PUR 972	Assurer la gestion administrative des instances du pôle Assurer la veille juridique pour l'ensemble du pôle	Avis VP pôle Favorable	Favorable	Favorable
6	B	1	TECH	G	J4C29 Technicien Hygiène et sécurité	EXTERNE	PUR 972	Renforcer le service maintenance et logistique en ce qui concerne l'hygiène et la sécurité du pôle 972, participer à la mise en place, l'animation et au suivi de missions opérationnelles en sécurité (sécurité incendie, vérifications périodiques réglementaires, gestion des déchets dangereux) et à diverses missions en prévention des risques	Avis VP pôle Favorable	Favorable	Favorable

- Recrutement polaire sur support vacant par la voie du détachement

Le tableau est soumis au vote des administrateurs présents et représentés.

Un membre en visioconférence est hors connexion, le nombre d'administrateurs votant passe à **8** au lieu de 9.

### Approbation

Nombres de membres présents et représentés	<b>8</b>
Nombre de voix POUR	<b>7</b>
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	1
Nombre d'abstention	0

La campagne de recrutement polaire sur support vacant par la voie du détachement est votée à la majorité des membres présents et représentés.



### RECRTUEMENT POLAIRE SUR SUPPORT VACANT PAR LA VOIE DU DETACHEMENT

N°DE SUPPORT	CAT	Corps	BAP	N° et Intitulé Emploi type	Nature	Composante / Service	Observations	Avis du CTS du 23/11/2020	Avis conseil de Pôle
17222V	B	ITRF	J	J4E44 Gestionnaire Administrative et Financière	Détachement	Pôle 972	Agent actuellement mise à la disposition du pôle 972 par L'IRD jusqu'au 31/12/2020 mutualisant ces missions avec le service comptable et financier du pôle 972 et la formation continue- Afin de poursuivre ses missions en martinique l'agent a formulé une demande de détachement pour 5 ans sur un support vacant du SUFC (agent à la retraite le 01/09/2020)	Favorable	

- 1ere campagne de recrutement enseignants second degré

La première campagne de recrutement est soumise à l'approbation des membres présents et représentés

Un membre en visioconférence est hors connexion, le nombre d'administrateurs votant passe à **8** au lieu de 9.

### Approbation

Nombres de membres présents et représentés	<b>8</b>
Nombre de voix POUR	<b>8</b>
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La campagne de recrutement enseignants est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

N° ordre	Composante	N° support	Section CNU	Finalité de section	Date de prise de fonction	Laboratoire d'accueil	Avis du conseil de département	Avis du conseil de laboratoire	Date conseil UFR	Avis conseil UFR	Observations	Avis du CTS du 23/11/2020	Avis du Conseil de Pôle du 30/11/2020
1	INSPE 972	PRAG 513	H0426	Espagnol	01/09/2021	-	-	-	05/10/2020	Favorable	mutation de l'enseignant au 01/09/20 poste occupé par un enseignant contractuel du 01/10/2020 au 31/07/2021	Favorable	Favorable
2		PRAG 518	H1800	Arts Plastiques	01/09/2021	-	-	-	05/10/2020	Favorable	poste vacant au 01/09/2020 mutation	Favorable	Favorable

- Demande de transformation d'un poste de lecteur de l'INSPE

Après échanges et discussions, La demande de transformation du poste de lecteur n° 437 est soumise à l'approbation des membres présents et représentés.

Un membre en visioconférence est hors connexion, le nombre d'administrateurs votant passe à **8** au lieu de 9.

### Approbation

Nombres de membres présents et représentés	<b>8</b>
Nombre de voix POUR	<b>7</b>
Nombre de voix CONTRE	<b>0</b>
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
Nombre d'abstention	<b>1</b>

La demande de transformation du poste de lecteur est votée à l'unanimité des membres présents et représentés moins 1 abstention.

### DEMANDE DE TRANSFORMATION D'UN POSTE DE LECTEUR DE L'INSPE

Composante / Service	N°DE SUPPORT	DEMANDE	Argumentaire	Observations	Avis du CTS du 23/11/2020	Avis Conseil de Pôle du 30/11/2020
INSPE 972	LECT 437	Transformation du poste de lecteur d'anglais en Maître de langue étrangère	Les maîtres de langue étrangère participent au contrôle des connaissances et aux examens, ce n'est pas le cas des lecteurs. Or, la composante Inspé a besoin d'un formateur en langue vivante étrangère qui assure à la fois ses TD et les évaluations correspondantes. Pour cette raison, le conseil de l'institut demande la transformation d'un emploi de lecteur de langue étrangère en emploi de maître de langue étrangère.	Argumentaire détaillé reçu 21/11/20	Favorable	Favorable

Une analyse est proposée par rapport au tableau de la campagne d'emploi des BIATSS 2020-2021 qui sera présenté au Conseil d'Administration de l'Établissement du 01 décembre 2020.

Madame la chargée des Ressources Humaines signale qu'il y a une anomalie concernant les demandes de recrutements sur le poste n° 14 d'Assistante aux affaires institutionnelles ; l'avis du CTS du PUM a été favorable alors que sur le tableau qui sera présenté au Conseil d'Administration de l'Établissement, il est indiqué un avis défavorable.

Concernant la campagne d'emploi du second degré, pour les deux postes demandés par l'INSPE, l'avis favorable émis par le CTS n'apparaît pas sur le tableau qui sera présenté au Conseil d'Administration de l'Établissement.

Monsieur le RAF-adjoint résume les décisions prises en CCPANT par rapport à elles des Instances polaires : Les postes N° 9 et 10 demandés en renouvellement par le DSI ont reçu un avis défavorable en CCPANT pour le motif suivant : ces postes avaient été pourvus de manière exceptionnelle mais ce sont des postes sur support SCSP qui sont gérés directement par les Services Centraux.

L'Avis défavorable de la CCPANT pour le recrutement d'une assistante des Affaires Juridiques est motivé par l'existence d'une Direction des Affaires Juridiques dans l'Établissement.

## **5- Prime de vie chère pour les agents contractuels en CDI votée au CA du 28/11/2018 non appliquée à ce jour**

- Mise en application de la prime de vie chère pour tous les agents contractuels (CDD-CDI)

Après échanges et discussions, les administrateurs sont invités à se prononcer sur la mise en application de la prime de vie chère pour tous les agents contractuels.

Un membre en visioconférence est hors connexion, le nombre d'administrateurs votant passe à **8** au lieu de 9.

### **Approbation**

Nombres de membres présents et représentés	<b>8</b>
Nombre de voix POUR	<b>8</b>
Nombre de voix CONTRE	0
Ne prend pas part au vote	0
Nombre d'abstention	0

La proposition de la mise en application de la prime de vie chère pour tous les agents contractuels est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

## **6- Demande d'intégration d'un agent dans le corps des ITRF**

Point pour information : c'est un agent d'un service commun de l'Université et ce dossier n'a pas à être traité en Instances Polaires.

Ce point a été soumis par les membres du CTS au Service des Ressources Humaines polaire pour être présenté à l'Ordre du jour du CTS et également du Conseil de Pôle. L'agent étant en attente d'une réponse depuis plus d'une année.

Madame la Vice-Présidente a tenu à apporter les explications aux membres du Conseil de Pôle afin d'éviter toute polémique. L'administration polaire se rapprochera des Services Centraux pour avoir la procédure liée au traitement de tels dossiers.

## **7- Questions diverses**

- 1- Point sur les statuts des composantes du Pôle Universitaire de la Martinique (demandé par Madame la vice-présidente du pôle).

Pour ce qui concerne le Pôle Universitaire, les statuts des composantes (FDE, IUT, INSPE, LSH, DSI, Pôle) ont été présentés aux Instances polaires (CTS, CP) en 2019. Les administrateurs avaient émis deux résolutions votées lors du Conseil de Pôle du 15 novembre 2019.

- 1) Que soit confirmé la conformité de la réglementation en vigueur concernant les dispositions statutaires communes à toutes les composantes ;
- 2) En cas de modification par la commission de l'établissement des statuts ; leur réévaluation par les composantes et le Conseil de Pôle avant présentation au Conseil d'Administration.

Lors du Conseil de Pôle du 15 novembre 2019, le Directeur de l'IUT a demandé de ne pas voter les statuts au motif que la version transmise par l'IUT n'était pas conforme aux dispositions arrêtées en conseil d'IUT. Les statuts en vigueur à l'IUT avaient fait l'objet d'un vote au CA du 05 juillet 2017. Ces statuts sont en cours à l'IUT sachant que le Pôle Universitaire est toujours en attente de la version finale des statuts de l'IUT pour passage dans les instances CTS puis CP.

Les statuts de l'INSPE ont été adoptés le 15 novembre 2019.

Lors du conseil de pôle du 15 novembre 2019, en l'absence d'avis du Conseil de la composante LSH, les administrateurs ont considéré ne pas pouvoir statuer sur la proposition de modification de statuts de la faculté LSH transmis par l'administration de la composante. En conséquence, ce sont les statuts qui avaient été votés en Conseil de composante LSH en date du 06 février 2018 qui ont été soumis au vote des administrateurs en conseil de pôle le 15 novembre 2019.

Par la suite, ce ne sont pas ces statuts qui ont été présentés au Conseil d'Administration de l'établissement et qui ont été votés au Conseil d'Administration. L'administration polaire et la Vice-Présidente elle-même avaient alerté l'administration centrale et le président de l'UA en amont du conseil d'administration.

Les statuts de la Faculté de Droit et d'Économie, du DSI et du Pôle Martinique ont été votés au Conseil de Pôle du 15 novembre 2019.

Au Conseil d'Administration de l'établissement, n'ont pas encore été votés les statuts de l'IUT, de la FDE, du DSI et du Pôle Martinique.

Ont été votés :

- Les statuts de l'INSPE,
- Des statuts pour la Faculté LSH, non conformes aux décisions des instances du pôle Martinique.

Au Conseil d'administration du 1<sup>er</sup> décembre 2020 seront présentés des statuts de l'IUT alors qu'ils n'ont pas été approuvés par le CTS et le CP du pôle Martinique.

Les statuts de Pôle, de la FDE et du DSI ne sont pas positionnés à l'ordre du jour du Conseil d'administration alors qu'ils ont été votés dans les instances polaires depuis plusieurs mois. Le Pôle et certaines de ses Composantes se retrouvent ainsi pénalisés.

- 2- Quelles sont les dispositions prises par l'Université pour l'accompagnement des étudiants durant cette période (demandé par Madame Aurélie NELLA).

Quel Bilan tiré et quelles actions futures envisagées pour les étudiants ?

Sur le Pôle il y a eu une mobilisation des étudiants du DSI dénonçant des mauvaises conditions sanitaires, des capacités de salles d'enseignement insuffisantes, des mauvaises connexions informatiques pour les cours étant assurés en format hybride.

Mme la Vice-Présidente a rencontré les étudiants du DSI le 1er octobre 2020 puis la direction et des membres de l'équipe pédagogique. Les points à régler ont été identifiés, des mises en œuvre sont déjà effectuées et il y eu une demande du Président de l'Université d'une visite du responsable HSE de l'Établissement en présence de Monsieur le RAF Adjoint.

Une réponse officielle sera faite à la CTM.

Madame la Vice-Présidente lève la séance à 12 heures 40.

Fait à Schœlcher, le 30 novembre 2020

La Vice-Présidente du Pôle Martinique



Odile MARCELIN FRANCOIS-HAUGRIN